# LE CABINET DES MÉDAILLES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE 1661 A 1848

PAR

THIERRY SARMANT

## INTRODUCTION

Le Cabinet des médailles occupe dans l'histoire de la Bibliothèque nationale une place bien particulière. A la différence des autres dépôts, créés en 1720 seulement, il eut une existence indépendante dès le XVI<sup>e</sup> siècle et n'établit, jusqu'à la Révolution, que des liens assez lâches avec la Bibliothèque.

L'on admet facilement que les estampes et les manuscrits soient rassemblés dans un même lieu que les imprimés; en revanche, la connexion entre les livres d'une part et les médailles, les pierres gravées et les antiques de l'autre apparaît de nos jours moins évidente. Ces considérations et la destinée singulière du Cabinet expliquent sans doute pourquoi l'histoire de ce dépôt n'a été qu'ébauchée par ceux qui ont étudié ses collections. On se propose de la retracer ici, afin d'éclairer les raisons de l'union de la Bibliothèque et du Cabinet comme la nature et la destination de ce dernier. On étudiera ainsi quelles circonstances ont présidé au rapprochement de ces collections, quelle place le Cabinet tint à l'intérieur de la Bibliothèque, quel rôle il joua dans les progrès de la numismatique et de l'archéologie ainsi que dans la vie de la République des lettres.

## SOURCES

Les archives du Cabinet des médailles constituent le fonds principal sur lequel s'appuie le présent travail, mais elles comportent trop de lacunes pour suffire à donner une image exacte de l'histoire du dépôt. Il faut donc recourir aux différents fonds relatifs à la Bibliothèque nationale : les archives propres de l'établissement conservées au département des manuscrits sous les cotes AR (Ancien Régime) et AM (Archives modernes), celles des ministères dont elle dépendit dans les séries O¹ et F¹¹ des Archives nationales. En dehors de ces grands fonds, les documents concernant ce sujet se trouvent dispersés un peu partout, dans les collections des imprimés, des manuscrits et des estampes, au Service historique de l'armée de terre de Vincennes, en province et à l'étranger.

#### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

#### LES ORIGINES DU CABINET DES MÉDAILLES

L'incertitude règne sur les circonstances dans lesquelles se constitua la collection royale de médailles, de pierres gravées et d'antiques, au cours de la Renaissance. Quelques points ressortent cependant des rares documents subsistant à ce sujet : ce dépôt naquit de la rencontre entre la tradition des trésors médiévaux d'orfèvrerie et de pierres précieuses, tels qu'en avait possédés Charles V, et la mode, importée d'Italie, des collections artistiques et savantes.

Ce dernier phénomène s'incarna en la personne de Catherine de Médicis, qui aurait apporté de Florence une partie des collections de sa famille. Quant à la fusion de la tradition médiévale et de la nouveauté italienne, rien ne l'illustre mieux que la situation géographique du Cabinet : il se trouvait certes à Fontainebleau, château emblématique de la Renaissance française, mais il y occupait le troisième étage de la tour dite du Donjon, construite au siècle précédent.

Les guerres de Religion portèrent un coup fatal à ce premier Cabinet. Déjà appauvri par des dons et des fontes destinées à remédier à la disette de numéraire, il aurait été pillé par les ligueurs aux environs de 1589.

Henri IV, soucieux d'égaler ses prédécesseurs Valois, en décida la reconstitution, toujours à Fontainebleau. Vers 1602, il chargea de cette tâche un gentilhomme aixois, Pierre-Antoine Rascas de Bagarris, le premier intendant du Cabinet des médailles. L'assassinat du roi interrompit ce renouveau. Après avoir vainement tenté d'intéresser les nouveaux gouvernants aux médailles, Bagarris se retira à Aix, où il mourut en 1620.

Les destinées des collections qu'il avait formées sont obscures. On ne sait si elles subsistèrent après son départ, où elles se trouvaient, ni qui en avait la garde. Ce qui est sûr, c'est que Louis XIII, qui, selon ses propres paroles, « voyait peu de cette antienne », laissa la passion numismatique en apanage à son frère cadet, Gaston d'Orléans.

## PREMIÈRE PARTIE

# LE CABINET SOUS L'ANCIEN RÉGIME (1661-1789)

# CHAPITRE PREMIER

LE CABINET DES MÉDAILLES SOUS LE RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV (1661-1715)

Le legs des collections de Gaston d'Orléans à son neveu, entériné par lettres patentes en décembre 1661, marque la véritable naissance du Cabinet des médailles. Tout au long du règne, le roi et ses ministres augmentèrent ce fonds dans le but d'en faire la première collection numismatique de l'Europe.

Colbert fit d'abord transporter les médailles et les antiquités de l'oncle du roi au Louvre et maintint à leur tête l'ancien bibliothécaire de ce prince, l'abbé Bénigne Bruno. Dès lors, le ministre prit en main la direction du Cabinet des médailles, d'abord en le faisant passer progressivement des attributions de l'Argenterie à celles des Bâtiments, dont il était devenu surintendant en 1664. En 1666, l'abbé Bruno ayant été assassiné dans le Louvre, Colbert prit prétexte de cette mort pour obtenir de Louis XIV le transfert du Cabinet rue Vivienne, où il le confia, en même temps que la Bibliothèque du roi, aux soins de Pierre de Carcavi, un de ses fidèles, avec le titre de commis à la garde. La même année, le surintendant fit donner l'intendance du Cabinet à son frère Nicolas, évêque de Luçon, auquel succéda en 1676 le fils du ministre, Louis, prieur de Nogent-le-Rotrou.

Seul maître de fait, Colbert entreprit alors de faire de la collection de médailles du roi le plus important des ensembles de ce genre, d'une part en achetant les grandes collections particulières qui passaient en vente à Paris, d'autre part en finançant les voyages au Levant d'érudits qui en rapportaient des médailles et des pierres gravées en même temps que des manuscrits. Colbert et Carcavi nourrirent de grandes ambitions pour le Cabinet : ils projetaient d'en donner une publication intégrale sous la forme d'un album de planches gravées accompagnées de textes explicatifs. La rédaction en aurait été assurée par une équipe placée sous la direction de Carcavi et composée des plus brillants numismates de l'époque (Du Cange, Vaillant, le P. Hardouin...). Cet ouvrage serait entré dans le cadre du Cabinet du roi, la vaste entreprise à vocation encyclopédique méditée par Colbert.

Mais la mort du ministre, en 1683, modifia le sort du Cabinet. Louvois, son successeur dans la charge de surintendant des Bâtiments, obtint le renvoi de Carcavi, accusé de malversations, et contraignit l'abbé Colbert, intendant du Cabinet, et Jérôme Bignon, maître de la Librairie, à se démettre de leurs charges qui furent réunies sur la personne de son plus jeune fils, Camille Le Tellier, l'abbé de Louvois. A l'instigation du nouveau surintendant, le Cabinet fut dissocié de la Bibliothèque et transporté à Versailles, dans une pièce somptueuse qui jouxtait le salon de l'Abondance. Le roi sacrifiait ainsi à un amusement alors répandu dans la magistrature comme chez les princes et les grands.

Désireux de surpasser son prédécesseur, Louvois fit pour le Cabinet des dépenses considérables, pour rendre le dépôt digne de sa proximité avec la personne

158 THÈSES 1993

royale. Dans la seule année 1685, les sommes allouées pour les acquisitions montèrent à 90 000 livres, deux fois le montant attribué à la Bibliothèque et à l'Académie des sciences. Louvois fit également rédiger par les meilleurs spécialistes un inventaire détaillé des différentes suites.

Après le décès subit de Louvois, en 1691, le Cabinet des médailles passa dans le département de la Maison du roi. A partir de cette époque, plusieurs personnages s'intéressèrent à divers titres au sort du Cabinet : l'abbé de Louvois, comme bibliothécaire du roi et intendant en titre, son oncle Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, le surintendant des Bâtiments Villacerf, les secrétaires d'État Louis et Jérôme de Pontchartrain et, enfin, le neveu du premier Pontchartrain, l'abbé Jean-Paul Bignon, à qui son oncle avait confié le soin des affaires « culturelles » dépendant de son département. La garde effective du Cabinet revint durant cette période à des créatures du clan Le Tellier, les Rémois Pierre Rainssant (1684-1689) et Marc-Antoine Oudinet (1689-1712), puis le Parisien Jean-François Simon (1712-1719).

Transporté à Versailles, le Cabinet ne se ferma pas pour autant aux savants. Au contraire, le règlement de l'Académie des inscriptions (1701) mettait l'explication des médailles de la collection royale parmi les tâches principales de cette compagnie. Seulement, les fonctions de représentation et celles de dépôt scientifique étaient dissociées; tandis que le Cabinet lui-même servait essentiellement de musée privé, dont Louis XIV ne dédaignait pas de se faire à l'occasion le guide, on aménagea dans le Grand Commun, à côté de l'appartement du garde, une pièce appelée « bureau des médailles », dotée d'une bibliothèque de huit cent cinquante volumes, où les érudits venaient consulter les suites numismatiques. Si les lieux étaient différents, le but restait le même : contribuer au prestige du roi en manifestant sa munificence et la protection qu'il accordait aux lettres et aux arts.

Louis XIV mit également l'étude des médailles au nombre de ses divertissements, surtout à partir de l'opération de la fistule (1686), qui le tint immobilisé quelque temps. Le fait d'être redevenu une collection privée du monarque singularisa le Cabinet par rapport à d'autres institutions culturelles ; après son retour à Paris, il conserva une place à part dans la Bibliothèque du roi, et, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il ressentit les effets d'avoir servi d'instrument des plaisirs et de la gloire du roi-soleil.

#### CHAPITRE II

LE CABINET DES MÉDAILLES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE (1715-1789)

Les revers des dernières années du règne, la mort de Louis XIV, le départ de la cour pour Paris occasionnèrent un ralentissement des activités du Cabinet. En 1718, le régent donna à l'abbé Bignon la charge de bibliothécaire du roi, vacante par la mort de l'abbé de Louvois. Bignon confia la garde du Cabinet à son ami Claude Gros de Boze, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions ; le 27 mars 1720, il obtint un arrêt du Conseil ordonnant le retour du Cabinet dans le sein de la Bibliothèque du roi. Faute de place dans les locaux de la rue Vivienne, puis en raison des travaux entrepris à l'hôtel de Nevers, l'opération ne put être menée à bien qu'en 1741.

Entre 1720 et 1741, la collection royale de médailles entra en sommeil. Gros de Boze, retenu à Paris par ses fonctions de secrétaire perpétuel, laissa le Cabinet fermé, remettant à plus tard les tâches de classement et de catalogage. En revanche, l'abbé Bignon et lui exploitèrent la désaffection qui frappait la numismatique en faisant acheter les suites grecques et romaines de plusieurs particuliers pour des prix raisonnables : le Cabinet avait profité de la vogue des médailles au siècle précédent et, paradoxalement, il continuait de prospérer grâce au déclin même de cette mode. On doit aussi à Bignon et Boze le déménagement du Cabinet et son installation dans la partie nord de la Bibliothèque, au-dessus de l'arcade Colbert. Il y resta jusqu'en 1865.

Sous la longue administration de l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1753-1795), les collections du Cabinet des médailles changèrent de dimension et de nature. Grâce à ses relations mondaines et à ses appuis politiques, notamment auprès du duc de Choiseul, l'abbé continua la politique d'acquisition de Boze; son principal succès fut l'achat en 1776 de la collection Pellerin pour la somme de 300 000 livres. Entre 1753 et 1789, il doubla le nombre des médailles du Cabinet. D'autre part, le legs du comte de Caylus (1765) et d'autres acquisitions vinrent s'ajouter à un ancien fonds assez modeste pour doter le Cabinet d'un bel ensemble d'antiques (vases, statues...).

L'abbé Barthélemy introduisit un nouveau système de classement, géographique et non plus alphabétique, des séries du Cabinet, en suivant l'exemple de son collègue viennois, Eckhel. On lui doit aussi d'importants travaux, tels que le déchiffrement de l'alphabet phénicien ou l'Essai de paléographie numismatique. Mais plutôt que de mener à terme le catalogue du Cabinet ou d'écrire le grand traité de numismatique dont il avait donné l'esquisse, Barthélemy préféra se consacrer à la rédaction d'un roman archéologique, le Voyage du jeune Anacharsis, énorme compilation à la confection de laquelle il associa les employés de son dépôt. Si les travaux du Cabinet languirent durant la rédaction de ce livre, Anacharsis fut le succès littéraire de l'année 1789 et ouvrit à son auteur les portes de l'Académie française.

L'abbé utilisa ses hautes protections et sa réputation savante pour conserver au Cabinet la place à part qui était la sienne depuis 1741. C'est ainsi que, dans un temps où les autres dépôts de la Bibliothèque s'ouvraient plus libéralement aux lecteurs, il se refusa à en permettre l'accès à d'autres qu'à un cercle restreint de savants.

#### CHAPITRE III

CABINET DU ROI, CABINET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI

Entre 1666 et 1789, les liens entre le Cabinet des médailles et la Bibliothèque du roi se distendirent ou se rapprochèrent plus ou moins suivant les époques, sans qu'il y ait eu jamais complète rupture ni totale fusion. Le bibliothécaire du roi portait le titre exact de « maître de la Librairie, garde de la Bibliothèque et intendant du Cabinet des médailles » ; les pièces comptables signées par lui étaient intitulées « états des dépenses pour la Bibliothèque du roi et le Cabinet des médailles de S.M. ».

160 THÈSES 1993

Cette séparation théorique se maintint grâce à la forte personnalité des gardes qui se succédèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle se traduisit aussi dans la topographie : sans parler de la période versaillaise, la maison où logea le Cabinet après 1741 jouxtait les bâtiments de la Bibliothèque sans se confondre avec eux.

A la veille de la Révolution, le Cabinet des médailles apparaissait donc comme une entité presque indépendante, distincte de la Bibliothèque du roi. Ce n'est qu'après 1789 que le Cabinet devint en droit, sinon en fait, un département de la Bibliothèque.

# DEUXIÈME PARTIE

# LE CABINET A L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (1789-1848)

#### CHAPITRE PREMIER

LE CABINET DES MÉDAILLES SOUS LA RÉVOLUTION ET LE RÉGIME NAPOLÉONIEN

Le personnel du Cabinet souffrit moins que le reste de la Bibliothèque de la tourmente révolutionnaire. La gloire littéraire de l'abbé Barthélemy le protégea pendant la Terreur; quand le calme revint, il était le seul des gardes en fonction en 1789 à avoir conservé son poste. A sa mort, survenue en 1795, sa place fut divisée en deux emplois de conservateur; l'un alla à son neveu Courçay, élu directeur de la Bibliothèque et président du Conservatoire qui administrait désormais l'établissement; l'autre fut donné à un polygraphe en faveur auprès des Thermidoriens, Aubin-Louis Millin. Au discret Courçay succéda en 1799 le géographe Gossellin, personnage tout aussi effacé. Tous deux laissèrent à Millin la direction effective du Cabinet. Ce n'est donc pas dans les réformes administratives qu'il faut chercher les principales innovations apportées par la Révolution, mais dans les accroissements considérables qu'elle fournit au dépôt.

Il s'enrichit plus dans les dix années qui séparent 1789 de 1799 que depuis sa création. Il reçut d'abord les médailliers et les collections d'antiques des émigrés et des établissements religieux supprimés (notamment la Sainte Chapelle, Saint-Denis et Sainte-Geneviève). A partir de 1795 s'y ajouta une part du butin produit par les pillages des armées françaises à travers l'Europe. C'est ainsi que les cabinets du stathouder de Hollande, du duc de Modène, du duc de Savoie, du pape, pour ne citer que les plus importants, arrivèrent successivement rue Colbert.

Loin de rester passif devant cet afflux de richesses, les gardes du Cabinet s'en firent les organisateurs : ils visitaient les « dépôts littéraires » pour en retirer les pièces qui leur convenaient, ou bien faisaient leur choix sur catalogue et prenaient parfois l'initiative de réclamer tel ou tel objet qui les intéressait particulièrement dans une collection française ou étrangère avant même qu'elle fût tombée entre les mains de l'administration révolutionnaire.

Ces enrichissements sans précédent conduisirent à ouvrir plus largement le Cabinet au public, désormais admis à visiter l'établissement deux jours dans la semaine. Ils firent naître également le projet de séparer le dépôt de la Bibliothèque nationale pour créer un « Muséum national d'antiques » qui aurait été à l'archéologie ce que le Louvre était aux beaux-arts. Faute de moyens, ce musée ne vit pas le jour. En 1795, dans un souci d'instruction publique, on créa une chaire d'archéologie attachée à la Bibliothèque, qui subsista jusqu'en 1890.

Sous le Consulat et l'Empire, les envois des collections étrangères continuèrent avec moins de fréquence et, comme par ailleurs les crédits d'acquisition étaient fort maigres, l'activité principale du Cabinet consista en échanges faits à l'aide des doubles du cabinet Pellerin et des médailliers entrés pendant la Révolution.

En 1815 sonna l'heure des restitutions aux émigrés et aux puissances étrangères. Accompagnés par un détachement d'infanterie autrichien, les émissaires des Alliés vinrent se présenter successivement au Cabinet pour en retirer les collections entrées indûment dans les vingt dernières années. Millin ne put éviter de rendre les pièces les plus prestigieuses, notamment parmi les antiquités, mais il joua habilement du désordre qui régnait dans son dépôt et de l'absence de catalogues pour les médailles. Il obtint ainsi que des compensations effectuées avec les doubles du Cabinet se substituassent aux restitutions pures et simples.

## CHAPITRE II

#### LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

La Restauration donna pour successeur à Millin, mort en 1818, l'archéologue Désiré Raoul-Rochette, académicien connu pour ses convictions catholiques et monarchistes. Gossellin restant dans l'ombre, il dirigea le Cabinet de fait, et quand son collègue disparut, au début de 1830, Raoul-Rochette, qui venait d'être élu vice-président du Conservatoire, demeura seul conservateur.

Cette situation dura peu de temps. La voix publique accusa Raoul-Rochette de malversations lors de l'acquisition du trésor de Berthouville (1830) et de négligences graves au moment du vol de 1831, où disparut une grande partie des suites en or. Ces deux événements servirent de prétexte plus ou moins avoué au rétablissement d'un second poste de conservateur. Le gouvernement de Louis-Philippe y installa Jean-Antoine Letronne (1832-1840), puis Charles Lenormant (1840-1859), tous deux libéraux, favorables au régime de Juillet et ennemis personnels de Raoul-Rochette.

La dyarchie à la tête du Cabinet en général et cette rivalité en particulier eurent des conséquences néfastes, semblables à celles que la Bibliothèque ressentit du régime du Conservatoire. Elles privèrent le dépôt de l'impulsion directrice nécessaire à sa rénovation; les questions de local, d'accueil au public et de catalogage, qui avaient pris un retard considérable, restèrent en suspens. Seul l'accroissement des collections ne souffrit pas de cette situation, les conservateurs rivalisant de zèle à qui y contribuerait le plus efficacement.

Les crédits alloués au département des médailles augmentèrent sensiblement par rapport à la période précédente, surtout après 1831 afin de compenser les pertes dues au vol commis cette année-là. Leur utilisation et plus généralement la 162 THÈSES 1993

gestion du Cabinet prêtèrent cependant le flanc à la critique. C'est ainsi que la plus grande partie des fonds extraordinaires accordés à l'établissement sous la monarchie de Juillet servit à solder des achats auprès d'un marchand de médailles du Palais-Royal, Rollin, qui avait joué un rôle assez trouble dans l'affaire de Berthouville.

En 1848, Raoul-Rochette fut révoqué, et le dédoublement du poste de conservateur fut aboli. Dans le même temps, une commission se pencha sur l'état du catalogage, et envisagea des réformes, dont l'attribution à divers musées parisiens d'une partie des collections entrées depuis 1789.

## CHAPITRE III

LE CABINET DES MÉDAILLES, UN DÉPARTEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A partir de 1795, le Cabinet fut désigné officiellement comme le département des médailles, pierres gravées et antiques de la Bibliothèque nationale. Le personnel du Cabinet ne formait pas un milieu distinct de celui des autres employés de la Bibliothèque ; ils collaboraient parfois aux mêmes travaux ; la direction de la Bibliothèque fut confiée à plusieurs reprises à des conservateurs des médailles. Cependant, le poids relatif du Cabinet dans la Bibliothèque alla en diminuant, surtout face aux Imprimés qui attiraient toute l'attention des gouvernants.

On retrouve un même bilan mitigé en ce qui concerne la place du Cabinet dans le monde savant de l'époque. L'établissement joua un rôle important dans les études égyptologiques; il demeura aussi le centre de la vie numismatique en France dans le premier quart du siècle grâce à l'action d'un employé, Edme Mionnet, dont les ouvrages et les collections d'empreintes en soufre des suites du Cabinet jouirent d'une célébrité européenne. Mais, dans la suite, le Cabinet n'eut de rôle moteur ni dans la création de la Revue numismatique (1836) ni dans la réorientation des études vers la numismatique gauloise et médiévale, qui prenait place dans un mouvement plus large d'intérêt pour l'histoire nationale.

A l'étroit dans ses locaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Cabinet ne put mettre pleinement à profit le fruit des enrichissements que lui avaient procurés la Révolution et les régimes qui suivirent. De même que la Bibliothèque, ce dépôt vécut la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme une période en demi-teinte, où il répondit de moins en moins aux attentes de son public.

## CONCLUSION

Quand on se penche sur un petit dépôt comme le Cabinet des médailles, on s'attend à ce que son histoire ait suivi un rythme propre, paisible et immuable, à l'écart du tumulte de la politique. Un rapide coup d'œil suffit à détruire cette

prévention. Il n'est pas d'épisode de l'histoire générale, guerre, révolution, changement de règne, ascension ou chute d'un ministre, qui n'ait quelque retentissement sur le dépôt des médailles et antiques. L'histoire du Cabinet épouse le cours de l'histoire de France.

Pendant toute la période qui nous occupe, le Cabinet a gardé une certaine indépendance vis-à-vis de la Bibliothèque, surtout sous l'Ancien Régime, où leurs destinées furent parallèles mais non confondues.

Mais au-delà de ces vicissitudes, l'observateur distingue une permanence : le Cabinet a gardé jusqu'à très avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle le caractère de trésor hérité de ses origines médiévales, quand les rois de France commencèrent à mettre des camées et des médailles parmi les objets précieux rassemblés dans leurs donjons. L'utilité d'un tel dépôt pour les études savantes, évoquée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, n'a finalement tenu qu'une place secondaire. Jusqu'au siècle dernier, les dépositaires du Cabinet ont considéré son accroissement comme une fin en soi. Ce qui comptait, c'était de donner aux collections une dimension telle qu'elles occupassent le premier rang parmi les établissements de ce type en Europe. Témoignage de la munificence du roi, puis de la nation et de l'État, le Cabinet, à leur image, fut conçu comme une institution pérenne, n'ayant d'autre dessein que de croître toujours.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Édition de documents diplomatiques et narratifs portant sur l'histoire du Cabinet des médailles entre 1661 et 1848, classés chronologiquement. – Autographes de quelques gardes du Cabinet, avec leur transcription.